

 <p>Hospices Civils de Lyon</p> <p>GROUPEMENT HOSPITALIER NORD</p> <p>Hôpital de la CROIX-ROUSSE Hôpital P. GARRAUD Hôpital F. DUGOUJON</p>	<p>PROFIL DE POSTE</p> <p>GRADE : MASSEUR KINESITHERAPEUTE</p> <p>POSTE A TEMPS PLEIN Gériatrie Unité d'Hébergement Handicap Neurologique (U2HN)</p>	<p>Version : 02</p> <p>Rédacteur : P.FRADELIZI</p> <p>Resp.Valid : V.CORRE</p> <p>Date Validation : 01/04/2021</p>
--	---	--

Groupe hospitalier	: NORD
Etablissement/Site	: Hôpital Pierre Garraud
Pôle d'activités médicales	: gériatrie/IVIE
Secteur/Unités	: service gériatrique U2HN
Responsable médical du pôle	: Dr LEPERRE
Directeur coordonnateur Général des Soins Rééducation	: V. CORRE
Directeur coordonnateur Général des Soins du site	: A. BERTHOLLET
Cadre supérieur de rééducation	: P. FRADELIZI
Cadre rééducation	: I. DUMONT

PRESENTATION GENERALE DU GROUPEMENT

Le Groupement Hospitalier Nord comprend 1145 lits et places répartis au sein de quatre pôles d'activité :

- Le Pôle d'activités Médecine
- Le Pôle d'activités des Spécialités Médico Chirurgicales
- Le Pôle Gynécologie, Obstétrique, Néonatalogie, Génétique
- L'Institut du vieillissement (IVIE).

Le Groupement Hospitalier Nord regroupe 3 établissements :

- L'Hôpital de la Croix-Rousse
- L'Hôpital Gériatrique F. Dugoujon
- L'Hôpital Gériatrique P. Garraud

Le Groupement est également doté d'un :

- Centre de Biologie
- Plateau d'Imagerie regroupant l'Imagerie Conventionnelle et l'Imagerie Interventionnelle, IRM et médecine nucléaire en GIE

PRESENTATION du POLE

L'Hôpital Pierre Garraud est un établissement pavillonnaire de 6 bâtiments d'hospitalisation qui accueille 458 personnes âgées au sein de 16 unités de soins, avec :

- 153 lits de soins de suites et réadaptation,
- 305 lits de soins de longue durée dont 10 lits UHR (unité d'hébergement renforcé)

PRESENTATION DE L'UNITE

L'unité Saint Jean a une capacité d'accueil de 30 lits répartis en deux secteurs d'activité :

- **24 lits de soins de longue durée** accueillant des résidents de plus de 60 ans atteints de pathologies chroniques nécessitant des soins infirmiers et une surveillance médicale. Les moyens médicaux mis en œuvre sont plus importants qu'en EHPAD. L'unité est leur lieu de vie et les familles ou proches ont une place importante.

- **6 lits d'UHHN** accueillant des patients à partir de 55 ans, atteints de handicaps et de pathologies neurologiques, nécessitant des soins complexes dans une structure d'hébergement.

Ce secteur de patients en situation de handicap est sous la responsabilité du médecin Chef de service et d'un médecin MPR (médecine physique et réadaptation).

Profil de patients en UHHN :

- AVC lourds d'origine vasculaire, tétraplégie, avec gastrostomie, trachéotomie,
- AVC sans trachéotomie, AVC oncologique avec chimiothérapie,
- AVC stabilisé, avec projet de retour à domicile après hospitalisation prolongée.

Objectifs spécifiques de prise en soins en UHHN :

- Maintien des fonctions vitales, prévention et traitement des complications (complications de décubitus ou liées à la pathologie initiale),
- Stabilisation de la situation clinique et fonctionnelle dont le sevrage, chaque fois que possible, des dispositifs médicaux d'assistance vitale (trachéotomie, gastrostomie, assistance respiratoire),
- Entretien et optimisation des acquis de la rééducation par la poursuite d'une rééducation pluridisciplinaire personnalisée,
- Elaboration d'un projet de vie personnalisé prenant en compte le caractère évolutif ou non de la pathologie initiale,
- Accompagnement des aidants.

Ce profil de poste concerne le secteur soins complexes de 6 lits.

Composition de l'équipe soignante (en équivalent temps plein) pour le secteur de 6 lits de soins complexes :

- 0.1 ETP cadre de santé
- 6 ETP IDE en 12 h alternance jour et nuit
- 6 ETP ASD en 12 h alternance jour et nuit
- 3,45 ETP rééducateurs

PARTICULARITE DU POSTE

Ouverture de l'UHHN en mai 2021 au sein de l'unité Saint JEAN.

Formation obligatoire pour l'acquisition des connaissances spécifiques (impacts du handicap au plan physique et psychologique) et des compétences techniques indispensables à la prise en soins des patients en situations de handicaps neurologiques (soins de trachéotomie, prise en charge des gastrostomies, cystocath, sondages itératifs...).

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

Le masseur kinésithérapeute est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Coordonnateur Général des Soins (Art. 4 Décret du 19 Avril 2002 portant statut de Directeur des Soins de la fonction publique hospitalière) et, par délégation, du Cadre supérieur de rééducation et du cadre de santé de rééducation.

Liaisons fonctionnelles :

Directeur référent de pôle Cadre supérieur de pôle Cadres de santé des unités de soins Personnels paramédicaux Directions fonctionnelles Personnels médicaux, responsables des structures Internes et Externes au CHU Familles
--

DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Par application des décrets n° 96-879 du 8 Octobre 1996 et n° 2000-577 du 27 Juin 2000, des articles L.4321-4, R.4321-27 à 4321-29 et R. 4311-35 et R.4311-36 du Code de la Santé Publique, et dans le cadre de la prescription médicale, le masseur kinésithérapeute :

- établit un diagnostic kinésithérapique
- détermine les objectifs et les moyens à mettre en œuvre
- choisit les actes et les techniques qui lui paraissent les plus appropriés.

ACTIVITES ET FONCTION PRINCIPALES DU POSTE

Les missions du masseur kinésithérapeute s'appliquent dans le respect des textes qui régissent la profession et intègrent une participation active à la gestion de la perte d'autonomie fonctionnelle et respiratoire.

- Soins locomoteurs liés à l'indépendance :
 - Maintien de la mobilité articulaire, de la force musculaire et des capacités fonctionnelles, dans le respect des possibilités du patient.
 - Apprentissage de l'usage approprié des matériels d'assistance ;
 - Mise en place et application des protocoles de prises en charge des patients âgés en situation de handicap neurologique lourd
 - Suivi des fiches de rééducation au quotidien et suivi des grilles d'évaluation.
 - Prévention et traitement de la perte de l'autonomie ;
 - Prévention et traitement des troubles dus à l'alitement ;
- Soins respiratoires
 - Désencombrement manuel ou instrumental du patient ;
 - Maintien et rétablissement de l'intégrité des voies aériennes ;
 - Prévention et traitement des troubles de ventilation ;
 - Adaptation et surveillance de la ventilation non invasive et de l'interface ;
 - Mise en pratique des connaissances dans le domaine de l'assistance respiratoire ;
 - Evaluation des troubles de déglutition ;
- Soins éducatifs et de réadaptation :
 - Apprentissage des activités d'entretien physique
 - Conseils et éducation, locomoteur, autonomie, respiratoire, nutritionnel ;
 - Participation aux actions de dépistage, d'éducation, de prévention auprès des patients ;
 - Participation à la prise en charge pluridisciplinaire de la douleur ;
- Activités afférentes aux soins :
 - Intégration au suivi pluridisciplinaire, échanges avec les équipes médicales et paramédicales, collaboration avec les professionnels extra hospitaliers ;
 - Traçabilité des actes dans le dossier de soins informatisé Easily, avec informations concernant l'état de santé du patient et l'évolution du traitement kinésithérapique, intégration à l'utilisation de tout logiciel institutionnel ;
 - Maintien des compétences et adaptation à l'évolution des techniques de kinésithérapie par l'intermédiaire des actions de formation ;
 - Formation initiale des étudiants en masso-kinésithérapie et de tout personnel ;
 - Participation à la gestion du stock et à la maintenance du matériel ;
 - Respect des protocoles d'hygiène, des règles de déontologie, d'éthique et de confidentialité ;
 - Participation active aux projets transversaux de Rééducation des HCL

COMPETENCES/QUALITES ACQUISES ET/OU A DEVELOPPER

- Posséder une expérience en neurologie, dans le domaine respiratoire.
- Etre capable de prendre du recul face aux situations, avoir des capacités d'écoute, d'observation
- Etre disponible envers les patients et leur entourage, savoir intégrer l'équipe pluridisciplinaire
- Faire preuve de mobilité, favoriser l'esprit d'équipe pour assurer le suivi des prises en charge
- Maîtrise de l'outil informatique (EASILY, SIM WEB 100T)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 28 jours de congés annuels
- 37 h 30 / semaine – 15 RTT
- Remplacements à assurer lors de tout absentéisme (Congés Annuels - RTT - Formations - Arrêts Maladie, etc

Le port d'une tenue professionnelle réglementaire est exigé (manches courtes, cheveux attachés, absences de bijoux...), tenue civile impérative au self.

Ce profil de poste peut être sujet à modifications, en fonction de l'évolution des organisations de travail et des activités médicales.